

BOURSE JULIEN-THÉORET 2026

Département de mathématiques et de statistique
Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Baccalauréat

Créé à la suite du généreux don de Monsieur Claude Goutier, le fonds Julien-Théoret vise à récompenser la persévérance et à alléger le fardeau financier des personnes étudiantes déterminées et résilientes face aux défis académiques et personnels. Cette initiative reflète l'engagement de Monsieur Goutier envers l'éducation et son désir de soutenir la réussite étudiante.

Montant de la bourse : 2 500 \$

Critères d'admissibilité

- Avoir une inscription valide dans un programme de baccalauréat au Département de mathématiques et de statistique ou au Département d'informatique et de recherche opérationnelle
- Avoir complété au moins 60 crédits dans le programme
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3/4,3 (B+)
- Démontrer un intérêt envers la théorie des nombres en relation avec les calculs numériques et/ou les algorithmes

Dossier de candidature

Pièces 1 à 3 doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.

1. Lettre de motivation (maximum 2 pages) qui explique :
 - votre intérêt envers la théorie des nombres en relation avec les calculs numériques et/ou les algorithmes;
 - vos expériences personnelles et réalisations académiques et/ou personnelles;
 - pourquoi cette bourse serait importante pour vos études.
2. Curriculum vitae précisant les bourses et prix obtenus s'il y a lieu
3. Relevé de notes le plus récent (relevé non officiel à partir du Centre étudiant)

Date limite et envoi du dossier

Le 6 octobre 2026 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Renseignements Annie Aubin bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annnonce des résultats Au cours de l'automne 2026. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.